

Genèse de la situation sociolinguistique en Algérie : le cas de la région de Kabylie

Ouicher Khoudir

Centre de recherche en langue et culture amazighes, Algérie

orcid.org/0009-0001-3042-5363/

k.ouicher@crlca.dz

Abstract: The history of Algeria is rich for many reasons, among which many civilizations have flocked there. In our article, we discussed the evolution of the social and linguistic situation experienced by Algeria in general and the Kabylia region in particular, which we divided into two main stages. The first stage, before independence, which we divided into two secondary stages: The first, before French colonization, and the second after the entry of the colonizer (1830-1962). The second main stage, in turn, was divided into two secondary stages; The first is between 1962 and 1990, the second between 1990 and the present day. We discussed in particular the relations of Algerians with the colonizers (Turks and French) and their social and linguistic life before independence. We also briefly described the linguistic policy followed by the State, as well as the struggle and claim for the Amazigh language and identity after independence. In the end, we gave the status of the Amazigh language, particularly in society, and the solutions for developing the Amazigh language and culture.

Keywords : colonizers, identity claims, language policy, language planning, Arabization

Résumé : L'histoire de l'Algérie se caractérise par une grande richesse, liée notamment à la succession de nombreuses civilisations. Cet article examine l'évolution de la situation sociale et linguistique de l'Algérie en général, et de la Kabylie en particulier, à travers deux grandes étapes. La première, antérieure à l'indépendance, se divise en deux sous-périodes : avant la colonisation française, puis durant la présence coloniale (1830-1962). La seconde, postérieure à l'indépendance, comprend également deux phases : de 1962 à 1990, puis de 1990 à nos jours. L'analyse met en lumière les relations des Algériens avec les puissances coloniales (ottomane et française), ainsi que leur organisation sociale et linguistique avant 1962. Elle s'intéresse également aux politiques linguistiques mises en œuvre par l'État indépendant, et aux luttes identitaires autour de la langue amazighe. L'étude conclut par une évaluation du statut de la langue amazighe dans la société contemporaine et propose des perspectives pour son développement linguistique et culturel.

Mots-clés : colonisation, revendications identitaires, politique linguistique, aménagement linguistique, arabisation

Introduction

La situation sociolinguistique de l'Algérie a connu de profondes mutations au fil de son histoire. Dans cet article, nous analyserons la situation de la langue amazighe à travers deux grandes périodes : celle qui précède l'indépendance de 1962, et celle qui lui succède. La période pré-indépendance sera elle-même subdivisée en deux phases secondaires. La première concerne l'époque précoloniale, antérieure à l'occupation française de 1830. Cette période, historiquement très vaste, depuis l'Antiquité et de multiples invasions (romaines, phéniciennes, byzantines, arabes, etc.), sera ici limitée à l'époque ottomane (1529-1830), afin d'assurer une approche méthodologique rigoureuse, appuyée sur des sources écrites. Dans ce cadre, nous procéderons à une analyse du discours à travers les poèmes kabyles anciens et les poèmes de Si-Mohand

Ou

Mhand

1

¹ Pour observer la transition entre l'époque précoloniale et coloniale.

Concernant les poèmes kabyles anciens sont issus de plusieurs auteurs, se distinguent par leur richesse linguistique et leur portée sociale. Parmi eux, le poète Yousef Oukaci occupe une place particulière par la force expressive de ses textes et la pertinence de ses observations sur la société de son temps.

La deuxième phase correspond à l'époque coloniale (1830–1962), durant laquelle nous proposerons un aperçu général de la situation sociopolitique du pays, en mettant l'accent sur ses conséquences directes et indirectes sur la langue amazighe.

La deuxième période correspond à l'époque postcoloniale. Cette période elle-même subdivisée en deux phases secondaire. La première de 1962 à 1990, l'autre de 1990 à 2016 (l'année où le tamazight est officialisé par une révision de la constitution). La phase de 1962 à 1990 est très importante, car on trouve beaucoup de travaux et de recherche concernant le tamazight, le kabyle en particulier, cependant ces travaux et recherches ont été mené clandestinement notamment entre 1962 et 1980. Depuis l'indépendance les travaux sur le tamazight ainsi que la pression du pouvoir algérien sur les militants de la question amazighe se marchaient en parallèle (Chaker, 1989 : 1-2) ; cette pression a été mis même sur les locuteurs ordinaires de tamazight, le pouvoir algérien a essayé d'enterrer complètement la face amazighe de l'Algérie, en revanche, c'est dans ces circonstances que l'*Amawal* et *Tajerrumt* sont apparus. Cette période se termine en 1990, mais les pressions bien avant, c'est en 1980, surtout après le printemps berbère que le pouvoir algérien a commencé de lever les pressions sur les militants amazighs même si que d'une manière officieuse. La deuxième phase, entre 1990 et 2016, dans cette période, le tamazight est rentré à l'université Tizi Ouzou (1990), Béjaia (1991), comme elle a été intégrée au système éducatif en 1995.

La présente étude s'articule autour de deux interrogations principales. D'une part, elle vise à analyser l'impact du colonialisme sur la situation sociolinguistique en l'Algérie. D'autre part, elle s'interroge sur l'évolution de cette situation après l'indépendance : assiste-t-on à un véritable changement ou à une continuité, voire à une reproduction des politiques linguistiques établies durant la période coloniale ?

1. la période avant l'indépendance de 1962

La période antérieure à l'indépendance de l'Algérie se caractérise par une succession d'invasions et de dominations successives. Toutefois, c'est sous la colonisation française qu'une politique linguistique coercitive et discriminatoire fut instaurée, bouleversant en profondeur les équilibres sociolinguistiques existants. Cette période sera donc subdivisée en deux sous-ensembles : l'époque précoloniale et l'époque coloniale (1830-1962).

1.1. La période avant le colonialisme français : l'époque ottomane

L'histoire linguistique de l'Afrique du Nord en général est marquée par une succession d'invasions depuis l'Antiquité. Pourtant, malgré leur domination politique, la plupart de ces envahisseurs – Romains, Phéniciens, Byzantins, Arabes – se sont peu souciés de la situation linguistique interne des populations locales. Une exception notable concerne les tribus arabes Hilaliennes et Banū Sulaym, arrivées aux

XI^e–XII^e siècles, qui ont profondément transformé le paysage linguistique du Maghreb rural Ibn khaldūn (2002 : 373). Selon Camps (1983 : 15), l'impact de ces migrations fut si profond que le Maghreb entier fut progressivement arabisé, culturellement et linguistiquement « *Cet arabe bédouin fut introduit au XI^e siècle par les tribus hilaliennes car ce sont elles, en effet, qui ont véritablement arabisé une grande partie des Berbères.* »

Si les Romains et les Arabes ont contribué à la diffusion de leurs langues respectives, peu d'études ont été consacrées à la langue amazighe proprement dite. Quelques travaux isolés apparaissent néanmoins, notamment en toponymie, ainsi que dans les écrits des géographes El Bekri (XI^e siècle) et El Idrissi (XII^e siècle). Ce n'est qu'à l'époque du royaume almohade que des manuscrits en caractères arabes, portant sur le dialecte chleuh, témoignent d'un intérêt plus soutenu pour la langue amazighe (Kessai, 2018 : 9).

Durant la période ottomane, les régions amazighes – en particulier la Kabylie – entretiennent des rapports complexes et fluctuants avec les puissances étrangères. Comme le souligne Benrabah (2013 : 22), les envahisseurs n'ont jamais réussi à gouverner durablement ces régions, ni à les soumettre entièrement à leur autorité. Ce constat vaut notamment pour la période ottomane (1518–1830), qui précède immédiatement la colonisation française et sur laquelle nous disposons de sources historiques plus précises.

Sous domination ottomane, les populations amazighes, bien que soumises à l'impôt, jouissent d'une autonomie politique relative. L'organisation communautaire locale repose sur des institutions endogènes telles que la *tajmaet* (assemblée du village) ou *laerac* (conseil coutumier). Les relations avec le pouvoir central ottoman varient considérablement selon les régions : certaines, comme les Aït Kaci de Tamda (Tizi Ouzou) ou les Aït Abbas des Bibans (Béjaïa), entretiennent des rapports relativement pacifiques avec les autorités ottomanes, tandis que d'autres, comme le royaume du Koukou (Djurdjura), connaissent des relations d'abord coopératives, puis conflictuelles, notamment après l'assassinat d'Aroudj à Tlemcen frère de Khair Eddine Barbarousse (Benchikhe, 2024 : 38).

Cette ambivalence se retrouve également dans les représentations discursives. À travers l'analyse des Poèmes kabyles anciens de Mammeri, on peut observer des indices révélateurs de la perception populaire des Turcs. Le premier poème suivant de Yousef Oukaci, tiré de Mammeri (2009a : 112), en est un exemple éloquent :

1. *Ssalamu əalikum a ssyud* « Salut à vous lions »

Ayt Ṭterk n Lehnud « Turc d'Asie »

Uḷtaçen n At Balak Ṭṭriq « Oustachis à qui l'on cède le pas »

Dans ce premier poème, le poète compare ses auditeurs aux Turcs, en les appelant « Turcs d'Asie », ce qui constitue un signe de noblesse et de force. Plus encore, l'expression "*Uḷtaçen n At Balak Ṭṭriq*" (les soldats d'"attention la route") fait référence au langage utilisé par les soldats ottomans pour interpeller les passants dans les rues d'Alger, une forme d'arabe dialectal. Cette observation suggère que les Turcs ne

s'imposaient pas culturellement par leur propre langue, mais communiquaient dans des idiomes locaux adaptés.

D'ailleurs, l'impact linguistique des Ottomans en Algérie reste très limité. Hormis l'introduction de quelques mots liés au domaine militaire ou administratif (comme *ulṭac* pour soldat, *axejnaġi* pour magasinier, *ccawec* pour sergent, etc.), la langue turque n'a laissé que peu de traces ni dans le dialecte arabe algérien, ni en tamazight. Loin de promouvoir leur langue ou leur culture, les Ottomans se sont surtout concentrés sur la collecte d'impôts, le contrôle militaire et les profits liés à la piraterie maritime. Comme le souligne Benrabah (2013 : 23) : « When the Ottoman rule began in 1529, Turkish leaders preferred the lucrative practice of sea piracy instead of developing the country and attendant artistic or literary creativity. »

Parmi les langues présentes dans le paysage linguistique algérien durant la période ottomane, Benrabah (2013 : 23) recense l'usage de l'arabe dialectal, en particulier dans les échanges entre les populations locales amazighes, les Ottomans, ainsi que les réfugiés andalous installés en Algérie après la Reconquista. L'arabe classique est, quant à lui, utilisé dans les cercles religieux et érudits, tandis que le turc ottoman ainsi que l'arabe classique demeurent réservés aux sphères officielles et administratives. La langue amazighe, dans ses différents parlers régionaux, continue à exister en périphérie des centres urbains (comme Alger, Oran ou Blida), principalement dans les zones tribales. Elle remplit aussi des fonctions identitaires fortes, permettant d'exprimer une appartenance tribale ou, dans certains cas, une posture de résistance ou d'opposition symbolique.

Ainsi, cette période ne se distingue pas par une politique culturelle ottomane systématique, mais plutôt par une coexistence linguistique spontanée, sans volonté explicite d'assimilation. Le tamazight y conserve une vitalité discrète mais persistante, en particulier dans les sphères privées, artistique et tribale. Les poèmes kabyles anciens recueillis par Mouloud Mammeri en offrent un témoignage éloquent : ils révèlent une situation de contact linguistique où la langue amazighe coexiste avec des emprunts à l'arabe, souvent intégrés de manière fluide dans le discours poétique.

Des termes comme *lbab* (porte), *ttelj* (neige) ou *lbaɛɖ* (quelques) apparaissent régulièrement dans ces compositions, bien que leurs équivalents amazighs – *tawwurt*, *adfel*, *kra* – demeurent également en usage. Cette alternance lexicalisée ne reflète pas un effacement linguistique, mais plutôt un bilinguisme fonctionnel, dans lequel le recours à l'arabe est souvent motivé par des raisons stylistiques, esthétiques ou symboliques. En effet, l'usage ponctuel de l'arabe classique dans les poèmes semble parfois viser à valoriser la maîtrise linguistique du poète, témoignant ainsi d'un capital culturel : faire appel à la langue du Coran, ou à celle de l'érudition, revient à se positionner comme lettré, savant ou orateur accompli, sans pour autant abandonner son ancrage linguistique amazigh.

Un autre exemple révélateur est le terme *afsiḥ*, utilisé en kabyle pour désigner un poète ou un orateur éloquent. Ce mot, dérivé de l'arabe *faṣīḥ*, montre que l'influence linguistique arabe est aussi passée par des notions valorisées socialement.

1.2. La période du colonialisme français (1830–1962)

Il est impossible d'évoquer la situation sociolinguistique de l'Algérie sans aborder l'impact déterminant de la colonisation française. Dès la fin du XVIII^e siècle, les premiers contacts linguistiques sont attestés, notamment à travers les travaux de Venture de Paradis (1787–1788), qui propose une comparaison entre le chleuh (Maroc) et le kabyle (Algérie). Ce travail, publié en 1838, peut être considéré comme l'une des premières tentatives occidentales de description linguistique du tamazight.

Cependant, comme le souligne Chaker (1991 : 11–12), la France n'a jamais mis en place de politique linguistique cohérente en faveur de la langue amazighe, malgré les moyens institutionnels dont elle disposait (système éducatif, presse coloniale, recherche universitaire, etc.). Les seules actions positives identifiables sont :

- la création, en 1894, de la chaire de berbère à l'université d'Alger ;
- la mise en place de financements spécifiques pour les enseignants disposant de compétences en tamazight ;
- la création d'une radio en kabyle.

La production linguistique sur le tamazight au cours de cette période coloniale s'inscrit néanmoins dans ce que Chaker (1989a : 3) qualifie d'« idéologie linguistique ». En effet, à partir de la fin du XIX^e siècle, les autorités coloniales encouragent certains chercheurs à rapprocher la langue berbère des langues indo-européennes, dans le but implicite de l'éloigner des langues sémitiques, en particulier l'arabe. Cette stratégie visait à créer une distance symbolique entre les Berbères et les Arabes, contribuant ainsi à la fameuse politique du "diviser pour régner", instrumentalisant les différences linguistiques et culturelles au service des objectifs coloniaux.

On peut extraire, dans cette période, deux aspects distincts de la politique linguistique mise en place par la France.

Le premier concerne la dimension scientifique. Parmi les travaux qui ont permis de sortir le tamazight – et plus particulièrement le kabyle – de l'oubli, on trouve les études ethnologiques, sociologiques, etc., menées par les missionnaires (Hanoteau, Dallet, etc.) ainsi que par les linguistes français et berbérissants locaux (Basset, Galand, Boulifa, etc.). Si les objectifs des missionnaires étaient d'ordre colonial, les travaux des linguistes relevaient d'une démarche scientifique. Ces recherches ont d'ailleurs ouvert la voie à des travaux produits par des auteurs kabyles à la fin du XIX^e siècle, tels que Boulifa : *Recueil de poésie kabyle* (1904), *Méthode de langue kabyle* (1897 et 1913), ainsi que de nombreuses études ethnologiques et historiques (Chaker, 1987 : 14).

Parallèlement, la langue arabe a également bénéficié d'une certaine considération durant la période coloniale. Contrairement à l'idée répandue d'une marginalisation totale, si marginalisation il y a eu (Grandguillaume, 2004 : 75), elle n'a pas été comparable à celle subie par le tamazight. L'arabe a été enseigné dans les écoles coloniales, et, dans un premier temps, il bénéficiait même d'horaires d'enseignement en matinée, alors que le français était dispensé l'après-midi (Morsly, 2007 : 43-51). Ce discours de « langue arabe marginalisée sous la colonisation » sera mobilisé par les partisans de l'arabisation après 1962, pour justifier une politique linguistique visant à lui redonner une place centrale dans l'Algérie indépendante. Autrement dit, la langue présentée comme défavorisée sous le colonialisme devait être

réhabilitée en abondance après l'indépendance, tandis que le tamazight restait perçu comme un héritage colonial secondaire. Ce mécanisme de revendication identitaire et de restauration d'une langue jugée défavorisée rappelle, sur le plan historique, d'autres situations où un passé de marginalisation ou de persécution a servi d'argument politique majeur pour la constitution d'un projet national, comme ce fut le cas pour la création de l'État d'Israël en 1948 après l'extermination des Juifs par les nazis.

Le second aspect est d'ordre social, et se traduit par une profonde transformation de la société kabyle, notamment par la création de comités arabes en 1832 et de bureaux arabes en 1844, sans considération pour les régions amazighophones (Yacono, 1992 : 12). L'organisation ancestrale kabyle *tajmaet* fut démantelée et remplacée par son équivalent administratif, le *Caïd*. Si l'on remonte à la période précédant la colonisation, l'expression encore utilisée aujourd'hui par certains vieux kabyles, *nekkni s waɛraben* « nous, les Arabes », ne semble pas attestée dans les poèmes kabyles anciens. Bien au contraire, ces poèmes distinguaient clairement « Kabyles » et « Arabes » sans connotation péjorative, comme dans ce deuxième poème de Mohand Said

Amlikech sur l'insurrection de 1871 (Mammeri, 2009a : 418-419) :

2. <i>Yeenad amlikec s zzdiḥ</i>	« En tumulte il a fondu sur les Ait Melikech »
<i>Ay d-yewwi seg-k ay Aɛrab</i>	« Amenant combien d'Arabes avec lui »

Ici, le terme « Arabe » désigne les cavaliers *makhzen* alliés aux Français contre les Kabyles. On retrouve la même distinction explicite dans ce troisième poème de Mohand Ou Moussa Awagnoun sur les terres confisquées après l'insurrection de 1871 (Mammeri, 2009a : 434) :

3. <i>Yebna lberġ di luḍa</i>	« Il a construit dans la plaine un palais »
<i>S lġir i iweṭṭa</i>	« Crépi à la chaux »
<i>I leqbayel ar d-mcektin</i>	« Pour que les Kabyles y viennent plaider »

Dans ces textes, le mot « Kabyle » est utilisé sans ambiguïté identitaire. Cependant, dans les poèmes de Si-Mohand Ou Mhand ci-dessous, on observe un glissement : si la distinction « Kabyle/Arabe » reste présente dans le quatrième et le cinquième poème (4 et 5), d'autres passages tendent à employer « Arabe » dans le sixième poème pour désigner un musulman en général, suivant ainsi la classification coloniale (un musulman = un Arabe), ce glissement se confirme par l'emploi du terme *lehwad* (les juifs) à la fin (Mammeri, 2009 : 182-194-324) :

4. <i>Kul lfirmā bedden-as ar lbaḥ</i>	« ils vont de ferme se présenter aux portes »
<i>Aqbayli d waɛrab</i>	« Kabyles et Arabes »
<i>Rwan lxnazer taḍsa</i>	« et les porcs de se graver de rire »
5. <i>Leqbayel ziy tturnan</i>	« les kabyles ont apostasié »
<i>Qqlen d Rṛuman</i>	« ils sont redevenus Romains »
6. <i>Ay ul-iw berka tteqzab</i>	« mon cœur assez de complaisances »
<i>Ur teddu d waɛrab</i>	« ne fréquente plus les Arabes »
<i>Wala Lehwad irkelli</i>	« et autres juifs »

En somme, même si le tamazight a bénéficié, sous certains aspects, de travaux de collecte (contes, parlers, poésie, etc.) et d'une reconnaissance académique partielle (enseignement à l'École supérieure de littérature en 1880, diplôme de kabyle en 1885, diplôme de tamazight en 1888 (Chaker, 1996 : 01), les conséquences sociales furent considérables. La Kabylie, jusque-là épargnée par l'émigration, connut deux formes d'exil à partir de 1871 : interne (Constantine, Alger) et externe (France, Nouvelle-Calédonie, etc.).

La France importait en Algérie l'idéologie jacobine d'une seule langue, une seule pensée, une seule culture, déjà appliquée en France avec l'éradication des langues régionales (catalan, breton, corse, etc.). Sa politique linguistique en Algérie s'inscrivait dans la continuité de cette logique (Dridi, 2014 : 135 ; Chaker, 1991 : 12), visant à affaiblir les cultures locales. Elle utilisa la stratégie du « diviser pour régner », tantôt entre Juifs et Musulmans, tantôt entre Arabes et Amazighs, et parfois même à l'intérieur d'un même groupe. Ainsi, les « Kabyles » étaient souvent qualifiés d'« Arabes », sauf lorsque cette assimilation contredisait les intérêts de l'administration coloniale (Ouerdane, 1993 : 39).

L'immigration algérienne, notamment en France, conjuguée à la misère endurée par le peuple en Algérie, a fait naître un « nouveau sentiment identitaire » parmi les immigrés : un sentiment que l'on peut qualifier de nationalisme. Il s'agit du premier pas vers la redécouverte d'une identité nationale occultée depuis la colonisation de 1830.

C'est ainsi qu'en 1926 naît le mouvement national connu sous le nom d'Étoile Nord-Africaine. Celui-ci donnera naissance, par la suite, au Parti du Peuple Algérien (PPA) puis au Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD). Pour la première fois dans l'histoire, ce mouvement fit émerger l'idée d'une « Algérie algérienne », en opposition à la conception d'une « Algérie arabe et musulmane ».

Cette divergence idéologique aboutit à ce que les historiens appellent la « crise de 1949 », déclenchée en août 1948 et qui dura jusqu'en janvier 1950. Cette crise fut marquée par des tensions violentes et l'assassinat de nombreux militants kabyles (Ouerdane : 47). Les partisans de « l'Algérie arabe et musulmane », bénéficiant du soutien des pays orientaux, réussirent à imposer leur vision à travers l'introduction d'un discours religieux dans le mouvement national (ibid. : 82).

Durant la guerre de libération (1954-1962), cette fracture idéologique resta latente, semblable à une bombe à retardement. Son éclatement a eu lieu lors du Congrès de Tripoli (1962, Libye), où a été clairement tracée la voie de l'arabisation du futur État algérien indépendant.

2. La période postindépendance

2.1. La phase de 1962 à 1990

Après 132 années de domination coloniale française marquée par une politique linguistique fortement jacobine, les dirigeants de l'Algérie indépendante ont trouvé un terrain déjà balisé. Dans la continuité de cette logique centralisatrice, ils ont entrepris

d'étouffer le plurilinguisme algérien, juste cette fois-ci en imposant l'arabe classique comme seule langue officielle.

Selon Chaker (1989b : 07), qu'il s'agisse des élites issues de l'école française, imprégnées de l'esprit jacobin, ou de celles formées dans les institutions religieuses de Tunis (Zaytouna) ou du Caire (Al-Azhar), influencées par l'idéologie baathiste, les deux courants convergent dans leur hostilité au plurilinguisme. On pourrait qualifier cette politique de jacobinisme transposé, réinvesti d'un discours religieux et idéologique.

Il est à noter que la première proposition officielle d'un projet d'arabisation fut introduite dès 1962, lors du premier Conseil de l'Algérie indépendante, par Aït Ahmed (Chachoua, 2004 : 12).

Le pouvoir officiel a complètement nié la langue et le patrimoine amazigh dès les premiers moments de l'indépendance. Depuis le congrès de Tripoli et la première Constitution de 1963, le terme « amazigh » n'apparaît dans aucun discours officiel. Cette période postindépendance se caractérise par une forte pression exercée sur tout ce qui se rapporte à l'identité amazighe.

Par ailleurs, les révolutionnaires qui ne partageaient pas la vision idéologique du pouvoir central furent progressivement écartés de la scène politique, à l'image de figures telles qu'Aït Ahmed ou Boudiaf. L'alliance conclue entre Ahmed Ben Bella, l'un des trois principaux dirigeants de l'extérieur, et le chef de l'État-Major Général (EMG) Houari Boumediene s'est avérée déterminante. Elle associait la légitimité révolutionnaire, incarnée par Ben Bella, à la légitimité militaire, portée par l'EMG, permettant ainsi leur accession au pouvoir.

La fracture à l'égard de la dimension amazighe se manifesta de manière explicite dans les discours politiques. Ben Bella affirma en effet : « Nous sommes Arabes, Arabes, dix millions d'Arabes » (Zenati, 2004 : 138), traduisant une volonté d'exclure toute référence à la composante amazighe de l'identité nationale.

Dès la rentrée universitaire d'octobre 1962, la chaire de berbère fut suspendue à l'université d'Alger. Le pays traçait alors la voie de l'arabisation, guidée par une idéologie extrême qui reposait sur l'idée que « pour unifier le pays, il faut unifier la pensée, la langue et l'origine ». Officiellement, cette politique visait à éliminer le français, considéré comme la langue coloniale. En réalité, l'objectif premier était d'écarter le tamazight, perçu comme un obstacle majeur à l'entreprise d'arabisation (Chaker, 2003 : 75-77).

Malgré ce climat hostile, Mouloud Mammeri parvint à enseigner volontairement le tamazight à l'université d'Alger à partir d'octobre 1965, avec l'accord du ministre de l'Enseignement de l'époque, Ahmed Taleb. Toutefois, cette initiative a été brutalement interrompue en juin 1972 (Chaker, 1996 : 03).

La politique linguistique s'accompagna du recrutement massif d'enseignants venus d'Égypte, de Syrie et d'autres pays arabes, chargés d'assurer la diffusion de l'arabe classique. Ces pressions s'étendirent également au champ culturel et patrimonial, en particulier sous la présidence de Boumediene. Ainsi, Taos Amrouche fut interdite de chanter lors du Festival panafricain d'Alger en 1969. De même, le club

kabyle Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) a dû à plusieurs reprises changer d'appellation, devenant notamment J.E.T. Kawkabi.

La répression s'exprima aussi dans l'espace public : des émeutes éclatèrent lors du festival de la cerise à Larbaâ Nath Irathen. Quant à la diffusion médiatique, elle resta marginale : la langue kabyle ne bénéficiait d'une visibilité officielle qu'à travers la radio Chaîne II, un héritage du dispositif radiophonique colonial (Chaker, 1991 : 12-13).

Toutes ces pressions, auxquelles s'ajouta l'interdiction de la conférence de Mouloud Mammeri à l'université de Tizi Ouzou en mars 1980, furent à l'origine du Printemps berbère d'avril 1980. À côté de ce dernier, d'autres mobilisations ont marqué la décennie, notamment les manifestations du 19 mai 1981 à Béjaïa et les événements d'octobre 1988. L'ensemble de ces mouvements contribua à l'ouverture politique et permit, dès 1989, la création de partis politiques et d'associations.

Si l'on considère la législation relative à l'arabisation, la période allant de l'indépendance à la Constitution de 1963 est fondamentale. En effet, l'article 5 de cette dernière proclame l'arabe comme langue officielle du pays. Toutefois, l'article 76 autorise encore l'usage du français, mais seulement à titre transitoire, dans l'attente de la « restauration » de la langue arabe et de la mise en place des moyens nécessaires à sa généralisation (Zenati, 2004 : 140).

Sous la présidence de Houari Boumediene (1965-1978), douze lois et décrets étaient promulgués en lien avec l'arabisation, touchant notamment les secteurs de l'enseignement, de l'administration et des médias. L'analyse des constitutions et des publications officielles de cette période révèle une tendance à associer directement l'arabe à l'islam, afin de lui conférer une légitimité à la fois religieuse et nationale. En d'autres termes, puisque la majorité des Algériens sont musulmans, la maîtrise de l'arabe apparaissait, dans le discours officiel, comme une nécessité identitaire et religieuse.

La Charte nationale de 1976 (Zenati 2004 : 139), accentue encore cette orientation idéologique, en inscrivant l'arabité dans la continuité historique du peuple algérien. Elle affirme en effet que :

Le peuple algérien se rattache à la patrie arabe dont il est un élément indissociable. [...] Se sont ajoutés progressivement à partir du VII^e siècle, les autres éléments constitutifs de la nation algérienne, à savoir son unité culturelle, linguistique et spirituelle [...] l'islam et la culture arabe étaient un cadre à la fois universel et national [...]. Désormais, c'est dans ce double cadre [...] que va se déterminer le choix de notre peuple et se dérouler son évolution. » (Charte nationale, 1976, titre premier, p. 83)

L'introduction de l'élément religieux dans le discours politique n'est pas un hasard : elle visait à renforcer le processus d'arabisation des populations amazighes en général, et des Kabyles en particulier. Dans ce sens, Grandguillaume, cité par Benrabah (1996 : 56), souligne que le pouvoir algérien, dès 1962, a trouvé sa légitimité dans la religion, laquelle s'articulait étroitement avec la langue arabe.

Ce projet se concrétisa progressivement : l'arabisation de l'école primaire a été achevée en 1974, tandis que celle de l'université était encore en cours. À partir de 1989, l'enseignement en Algérie se faisait entièrement en arabe, à l'exception de certains domaines scientifiques et techniques à l'université qui continuaient d'être dispensés en français (Zenati, 2004 : 143).

Le travail sur la langue amazighe, durant cette période, s'effectua dans la clandestinité et sous forte pression. Mais, ses résultats s'avérèrent particulièrement précieux. En effet, le tamazight réussit alors à franchir une étape décisive, en passant de l'oralité à l'écrit, notamment grâce à l'action de Mouloud Mammeri, qui rompit avec la tradition ethnographique classique (Chaker, 1991 : 14).

À titre d'exemple, on peut citer l'Amawal et Tajerrumt, ainsi que les travaux de l'Académie berbère créée à Paris en 1967, ou encore le lexique des mathématiques élaboré en 1984 par un groupe de trois enseignants à l'université. Tous ces efforts furent réalisés en dehors des institutions officielles. Il s'agit donc de véritables travaux militants, portés par un engagement culturel et identitaire, et qui trouvèrent un écho dans une société assoiffée de culture amazighe et marginalisée par l'État.

La période allant de 1990 à 2016 marque une nouvelle étape dans l'évolution de la revendication amazighe, dans un contexte politique national marqué par l'ouverture dite « démocratique » qui a suivi les événements d'octobre 1988. Les militants de la cause amazighe ont su saisir cette opportunité. En Kabylie notamment, on comptait, à la fin juillet 1989, environ 154 associations culturelles nouvellement créées, qui furent à l'origine de la structuration du Mouvement Culturel Berbère (MCB). Parallèlement, des partis politiques comme le Front des Forces Socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) ont inscrit la revendication de la langue amazighe dans leur programme politique (Chaker, 1989c : 281–296).

Comme mentionné précédemment, l'introduction de tamazight dans l'enseignement supérieur a débuté par la création de deux départements de langue et culture amazighes, à Tizi Ouzou (1990) et à Béjaïa (1991). Toutefois, cette avancée s'est heurtée à une forte résistance de la part des partisans de l'arabisation, qui ont profité du contexte pour faire adopter une loi renforçant l'usage exclusif de l'arabe dans tous les domaines, votée en 1990 sous la présidence de Chadli Bendjedid (1978–1991) et mise en application en 1991 (Zenati, 2004 : 140).

L'année 1995 constitue un tournant important avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, à la suite de la grève du cartable de 1994–1995 en Kabylie, ainsi que la création du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA). Ces évolutions ont abouti à une reconnaissance partielle de **tamazight** dans la Constitution de 1996, où elle apparaît aux côtés de l'arabité et de l'islam comme composante de l'identité nationale. Cependant, les acteurs favorables à l'arabisation demeurent profondément enracinés dans les centres de pouvoir — administration, éducation, médias — et s'efforcent de maintenir une hiérarchie linguistique qui continue à reléguer tamazight au second plan.

Cette volonté se manifeste également dans les jeux de traduction entre les versions arabe et française de la Constitution. Par exemple, dans la version française du préambule de la Constitution de 2020, on peut lire :

-« L'Algérie a su trouver dans ses fils, depuis le royaume numide... »

Tandis que la version arabe correspondante est :

« لقد عرفت الجزائر [...] كيف تجد في أبنائها منذ العهد النوميدي »

Le terme « al-ahd an-nūmīdī » (العهد النوميدي) signifie littéralement « l'époque numide », ce qui affaiblit la reconnaissance explicite d'un royaume amazigh souverain dans l'histoire, en le plaçant au même niveau que les périodes byzantine ou romaine, par exemple.

D'autres nuances apparaissent dans les articles constitutionnels eux-mêmes. L'arabe et tamazight y sont tous deux désignés comme langues nationales et officielles dans la version française :

- « tamazight comme langue nationale et officielle » ;

- « la langue arabe comme langue nationale et officielle ».

Mais dans la version arabe, plusieurs modifications traduisent une intention différenciée. Ainsi, l'arabe est désignée par l'expression :

« العربية باعتبارها اللغة الوطنية والرسمية »

Tandis que tamazight est désignée par « تمازيغت كلغة وطنية ورسمية » Deux différences sont notables : 1. L'ajout de l'expression bi'tibārihā (باعتبارها) pour la langue arabe, qui peut être interprétée comme une confirmation de son statut prioritaire.

2. L'absence de l'article défini « al- » avant wataniya (وطنية) et rasmiya (رسمية) dans le cas de tamazight, ce qui affaiblit subtilement sa reconnaissance officielle. Selon Benrabah (1996 : 57), ce mécanisme a engendré l'expression péjorative « hizb faransā » (« le parti de la France »), utilisée pour discréditer ceux qui écrivent ou pensent dans une langue autre que l'arabe. Benrabah décrit ce phénomène comme un véritable complexe de culpabilité, partagé même par certains intellectuels arabophones. Ainsi, l'écrivain Tahar Ouettar, interrogé par la BBC sur l'assassinat du journaliste et écrivain tamazightophone Tahar Djaout en 1993, a répondu : « La mort de Tahar Djaout n'est pas une perte pour l'Algérie, mais une perte pour sa femme, ses enfants et la France. » (Benrabah, 1996 : 57). Cette déclaration, évocatrice d'un rejet intérieur de la diversité culturelle, témoigne des obstacles profonds à la reconnaissance réelle et égalitaire de tamazight dans l'espace public et institutionnel algérien.

Conclusion

La situation sociolinguistique actuelle de la langue tamazight demeure préoccupante. Malgré sa reconnaissance institutionnelle, les pratiques concrètes ne traduisent pas un réel changement sur le terrain. La marginalisation et le déni de tamazight persistent, tant du côté de l'État que dans certaines dynamiques sociales internes. Alors que la société connaît une transformation rapide, la transmission familiale et communautaire de la langue, autrefois assurée par des vecteurs culturels tels que les contes kabyles ou la chaîne II, tend à disparaître au profit d'une modernité souvent perçue comme incompatible avec les pratiques linguistiques traditionnelles.

Les difficultés rencontrées lors de l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien en 1995 demeurent inchangées à ce jour. La constitutionnalisation de la langue, bien qu'en apparence un progrès, semble avoir servi à neutraliser toute revendication légitime pour sa valorisation effective. Comme le souligne Berdous (2017 : 41), cette reconnaissance institutionnelle n'a pas permis de dépasser les blocages structurels, et au contraire, a délégitimé les mouvements de revendication en les vidant de leur contenu politique.

La vitalité de tamazight est également mise à mal par des représentations sociales dévalorisantes. L'expression souvent entendue "on parle en kabyle parce qu'il y a des gens qui ne comprennent pas l'arabe dialectal" traduit une légitimation utilitaire et conjoncturelle de l'usage du kabyle, suggérant qu'il n'aurait pas sa place si tous comprenaient l'arabe. Ce type de discours affaiblit symboliquement la langue, en la rendant tributaire de la présence de monolingues kabylophones.

Par ailleurs, la concurrence de l'arabe dialectal et du français, même dans les espaces traditionnellement kabylophones, participe à une érosion linguistique préoccupante. Comme le note Achab (2013 : 321), la frontière linguistique du kabyle s'estompe progressivement, et l'on observe désormais un glissement de l'incompétence linguistique depuis les périphéries vers le cœur même de la Kabylie. Ce recul est souvent accompagné d'un sentiment d'infériorité culturelle qui pousse certains locuteurs à rejeter leur propre langue et leurs racines, un phénomène fréquent parmi les peuples marginalisés, comme le décrivait déjà Ibn Khaldoun à travers la célèbre formule : « *المغلوب مولع أبداً بالافتداء بالغالب* ». « Le vaincu est toujours épris d'imiter le vainqueur. » (Ibn Khaldoun, 1967 : 287)

Il est également important de souligner que la marginalisation de la langue amazighe ne provient pas uniquement des politiques nationales, mais se manifeste aussi dans certains discours scientifiques internationaux. Dans ses travaux sur les emprunts arabes dans la langue espagnole, Calvet (2016 : 147) affirme que : « Plusieurs milliers de mots espagnols ont été empruntés à l'arabe, aisément repérables par le fait que l'article [al] a souvent été agglutiné à la racine. Il suffit d'ouvrir un dictionnaire espagnol à la lettre [A] pour s'en rendre compte : "acebuche" ("olivier sauvage") viendrait de l'arabe "zebbuj". »

Or, cette affirmation mérite d'être nuancée. Le mot « azebbuj » possède des caractéristiques phonétiques et une aire d'usage géographique qui suggèrent une origine tamazight. En effet, ce terme est attesté principalement en Afrique du Nord, dans les régions amazighophones, et non dans l'ensemble du monde arabe. Cette confusion ou omission illustre le manque de visibilité — voire la méconnaissance — de la langue amazighe dans les travaux de certains linguistes, ce qui participe indirectement à sa marginalisation à l'échelle académique.

Cette situation met en évidence la nécessité de renforcer la présence du tamazight dans la production scientifique et les espaces de diffusion du savoir. Comme le souligne Ouicher & al. (2026 : 1060), « *La publication en tamazight ne constitue pas uniquement un vecteur de diffusion terminologique ; elle participe également à la*

vitalité et à la légitimation de cette langue dans l'espace public. » La production scientifique en tamazight apparaît ainsi comme un levier essentiel pour accroître la visibilité de la langue, consolider son statut scientifique et corriger les représentations incomplètes ou erronées qui persistent dans certains travaux académiques.

Enfin, l'un des leviers les plus urgents demeure l'aménagement linguistique, en particulier dans ses dimensions lexicale et terminologique. La standardisation et la création de ressources spécialisées sont indispensables à la vitalité de la langue. Toutefois, ce travail ne peut être efficacement mené sans une volonté politique forte. Les institutions existantes (HCA, CNPLET, CRLCA, etc.) ne disposent pas des moyens suffisants pour mener à bien cette mission. Une politique linguistique ambitieuse et cohérente ne peut être envisagée sans l'implication directe de l'État. Une seule institution, dotée des ressources adéquates et d'un mandat clair, pourrait coordonner efficacement les efforts d'aménagement et constituer des commissions spécialisées selon les besoins.

Références bibliographiques

Achab, R. (2013). L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours. Achab. Tizi Ouzou Algérie. Tizi Ouzou Algérie: Achab.

Benchikhe, A. (2024). Tagelda n Kuku d tqerrabin d lğerrat tinmettiyin i d-teğğa. (R. d. méditerranéenne, Éd.) 06(01), pp. 35-45. Récupéré sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/248923>

Benrabah, M. (1996). « Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie ». les politiques linguistiques, mythes et réalités. Première journée scientifiques du réseau thématique de recherche sociolinguistique et dynamique des langues, pp. 55-60.

Benrabah, M. (2013). Language conflict in Algeria: From colonialism to Post-independence, Multilingual Matters Bristol • Buffalo • Toronto.

Berdous, N. (2017). La question du kabyle en Algérie. Individuation. France: université de Corse-Pascal Paoli, école doctorale environnement et société. Récupéré sur <https://theses.hal.science/tel-03426966v1>

Calvet, L.-J. (2016). La Méditerranée Mer de nos langues. Paris: CNRS.

Chachoua, K. (2004). « Kabylie : L'islam ». (E. berbère, Éd.) doi: <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbe>.

Chaker, S. (1987). « L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie) ». Berbères, une identité en construction(44), pp. 13-34. doi: <https://doi.org/10.3406/remmm.1987.2152>

Chaker, S. (1989). La voie étroite : la revendication berbère. Centre de recherche berbère, 281-296. Récupéré sur https://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/question-1989.pdf

Chaker, S. (1989a). « Apparemment (de la langue berbère) ». Encyclopédie berbère, p. 03. doi:<https://doi.org/10.>

Chaker, S. (1989b). « Arabisation ». (E. berbère, Éd.) Récupéré sur URL : https://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/arabisation.pdf

Chaker, S. (1989c). la voie étroite : la revendication berbère entre culture et. 281-296.

Chaker, S. (1991). Manuel de Linguistique berbère -1. Alger: Bouchène.

Chaker, S. (1995). Dialecte. Encyclopédie berbère. doi: <https://doi.org/10.4000/encyclopedieber>

Chaker, S. (1996). « Enseignement (du berbère) ». (E. berbère, Éd.) Récupéré sur journals.openedition.org/encyclopedieberbere/pdf/2157

Chaker, S. (2003). « La question berbère dans le Maghreb contemporain : éléments de compréhension et de prospective ». (D. Magazine, Éd.) pp. 75-77.

Constitution. (1963). Récupéré sur [https://andyreiter.com: https://andyreiter.com/wp-content/uploads/military_justice/dz/Constitutions/Algeria%20-%201963%20-%20Constitution%20\[French\].pdf](https://andyreiter.com/content/uploads/military_justice/dz/Constitutions/Algeria%20-%201963%20-%20Constitution%20[French].pdf)

Corbeil, J.-C. (1990). « Comment orienter l'usage d'une langue », La Lingüística aplicada. noves perspectives - noves professions – noves orientacions, coll. (pp. 79-85). Barcelona: Fundació Caixa de pensí.

Dridi, M. (2014). Langue(s), culture(s) et identité(s) Collective(s) : une approche glottopolitique des processus de construction identitaire en Algérie. (Thèse de Doctorat). université de Kasdi Merbah Ouargla Algérie).

Grandguillaume, G. (2004). « La francophonie en Algérie ». (L. R. Hermès, Éd.) (40), 75-78. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75.htm>

Kessai, F. (2018). « Élaboration d'un dictionnaire électronique de berbère avec annotations étymologiques ». Paris: INALCO.

Mammeri, M. (2009). Les Isefra De Si-Mohand. (éd. 3ème Ed.). Tizi Ouzou: Mehdi Editions.

Mammeri, M. (2009a). Poèmes kabyles anciens (éd. 3ème Ed.). Mehdi Editions.

Milnes, G. M. (1998). Adolescent depression: The use of generative instruction to increase rational beliefs and decrease irrational beliefs and depressed mood [Unpublished M.Appl.Psy. thesis]. Murdoch University.

Morsly, D. (2007). « La langue française en Algérie. Retour sur un aspect de l'histoire de la langue française ». (P. u. Rennes, Éd.) Le français : des mots de chacun, une langue pour tous : Des français parlés à la langue des poètes, pp. 43-51. doi:<https://doi.org/10.4000/books.pur.34862>

Ouerdan, A. (1993). La question berbère dans le mouvement national algérien 1926-1980. Alger: Epigraphe / Dar el ijthad.

Ouicher, K., & Berkai, A. (2024, Juin 30). Imeskilen n wuḏu asnimman di tmaziyt. ALTRALANG, 554-571. Récupéré sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/249951>

Ouicher, K. (2024). Tazrawt n wuḏu n tesniremt n Umawal n tmaziyt tatrart n mulud Mæmmri. Thèse de doctorat. Béjaia: Université A. Mira <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.26036.26245>

Quicher K. & al. (2026). « La diffusion et la circulation terminologiques en tamazight ». *Multilinguales*, 14(1) pp. 1050-1079

Yacono, X. (1992). « Bureaux arabes ». (E. berbère, Éd.) pp. 1657-1668. doi:<https://doi.org/10.4000/encyclop>

Zenati, D. (2004). « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété ». (Mots, Éd.) *Les langues du politique*, pp. 137-145. Récupéré sur <http://journals.openedition.org/mots/4>

الفصل الثالث والعشرون في أن المغلوب مولع أبدا بالافتداء بالغالب في شعاره وزيه ونحلته وسائر (s.d.). ابنخلدون (Vol. 1). Récupéré sur <https://shamela.ws/book/12320/182>

